

**Province du Hainaut
Arrondissement de Ath**



Commune de Silly

AVIS D'URBANISME

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Messieurs et Madame ANSEAU Christophe & MEESCHAERT Geneviève demeurant Remincourt 29 à 7864 Deux-Acren.**

Le terrain concerné est situé **Rue du Brisqué, 4/B à 7830 Gondregnies et cadastré division 8, section A n°154M.**

Le projet est de type : **Transformation de la façade avant d'une habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au plan de secteur : Art. D.II.36 - Zone agricole

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **SILLY, Service Urbanisme, Place communale, 18 à 7830 SILLY:**

- Les jours ouvrables de 9h à 12h & le mercredi après-midi de 14h à 16h;
- Le dossier peut être consulté le 26 mai 2020 de **16h00 à 20h00 uniquement sur rendez-vous à prendre au service urbanisme (068/25.05.02 – 068/27.05.61)**

L'enquête publique est ouverte le 18/05/2020 et clôturée le 01/06/2020

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale(Silly) 18 à 7830 Silly ;
- par télécopie au numéro 068/54.35.68
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@silly.be ou catu@silly.be
- remises à M LIXON ou Mme DEGAND dont le bureau se trouve rue St Pierre 2 à Silly.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **B.17/20-3**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M LIXON ou Mme DEGAND ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à la commune de Silly, service urbanisme.